



A l'attention de : M. Vincent PEILLON, Ministre de l'éducation nationale  
110, rue de Grenelle – 75005 Paris

Copie à : M. Eric CIOTTI, Président du Conseil Général des Alpes Maritimes  
M. Georges ROUX, vice-président du CG06 en charge de la politique de l'éducation  
Mme Cécile GIORNI, Directeur Construction et Patrimoine au sein du conseil général  
Mme Marie-Louise GOURDON, Conseillère Générale  
M. Jean-Raymond VINCIGUERRA, Conseiller Général  
M. Gilbert PIBOU, Maire de Pégomas  
M. André ROATTA, Maire de la Roquette sur Siagne  
M. Jacques VARRONE, Maire d'Auribeau sur Siagne  
Mme Michèle TABAROT, Député 9ème circonscription  
Mme Joëlle OLIVERO, Nice Matin

Lettre recommandée avec accusé de réception

Pégomas, le 19 octobre 2013

Monsieur le Ministre d'Etat,

Nous regrettons de devoir vous faire part de notre inquiétude concernant le projet de construction d'un collège à Pégomas (Alpes-Maritimes). Malgré nos multiples démarches, les mobilisations locales dans la basse vallée de la Siagne, le soutien de nos élus (maires de nos communes et conseils généraux de nos cantons), nous sommes sans réponse de la part du président du conseil général des Alpes Maritimes depuis notre dernier courrier le 31 mai 2013.

Le permis de construire déposé initialement pour ce projet auprès de la mairie de Pégomas arrive à expiration le 21 décembre 2013.

- Où en est la demande de reconduction du permis de construire par le conseil général du département auprès de la mairie de Pégomas ? Nous rappelons que le terrain a été cédé par la commune Pégomas, et qu'environ 1 900 000 € ont été déjà investis dans ce projet, financés par l'argent public.
- Le vote des travaux est-il inscrit au budget pour l'année 2014 ?

La crise économique évoquée pour expliquer le coup d'arrêt donné à ce projet nous semble un argument peu opportun. Nous constatons avec amertume que bien des projets financés par le conseil général des Alpes Maritimes pourraient alors être remis en cause avec cette justification : Pôle Sport Montagne de St Martin de Vésubie, le centre thermal de Berthemont-les-bains. De plus, bien peu de ces projets concernent l'ouest du département.

Pourtant, au nom de l'équité territoriale, nous considérons que les enjeux lourds de l'éducation doivent faire l'objet d'une politique ambitieuse et cohérente de la part du conseil général.

L'urbanisation intense en arrière du littoral a entraîné des projets immobiliers spectaculaires ces dernières années dans les communes de Pégomas, Auribeau-sur-Siagne et La Roquette-sur-Siagne. La hausse de la natalité de ces dernières années induit aussi des effectifs scolaires accrus.

Il est donc urgent que le département se mobilise pour accueillir et former les enfants de notre bassin. Les collèges environnants connaissent déjà ces dernières années des taux d'occupation élevés, voire dépassant le maximum prévu par les plans.

Nous vous demandons par conséquent, sur la base d'un meilleur dialogue avec les acteurs du système éducatif que nous sommes, de prendre en considération ces besoins qui ne sont plus à démontrer et d'impulser un nouvel élan à ce projet de collège à Pégomas.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre très haute considération.

Les Parents d'Elèves du Val de Siagne  
Pégomas - Auribeau - La Roquette/Siagne